# ACCOMPAGNEMENT A LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)



## Objectifs

Accompagner le ou la candidat.e dans sa démarche VAE.Aider le ou la candidat.e à construire son dossier de validation VAE (Livret 2).Se préparer à l'entretien avec le jury VAE.

#### Contenus

Atelier méthodologique : expliciter le livret 2, analyser l'expérience acquise au regard des exigences du référentiel du diplôme visé, s'approprier une méthode de description des activités. Entretien expert : identifier et aider au choix des activités à décrire et valoriser dans le livret 2. Rechercher des éléments faisant la «preuve» des acquis. Suivi individuel : conseils rédactionnels. Atelier de préparation de l'entretien avec le jury VAE. Entretien Post jury avec l'accompagnatrice.

## Pré-requis

Avoir une décision de recevabilité positive pour le diplôme visé.

# Modalités et délais d'accès à la formation

Prendre contact téléphoniquement ou par mail avec la chargée d'accueilRéponse sous 8 jours Entrée dans le dispositif tout au long de l'année

#### Public concerné

Tout public, Salariés, Demandeurs d'emploi

## Accessible aux personnes handicapées

### Durée

Nombre d'heures en centre : 16 à 24 hh
Nombre d'heures au total : 16 à 24 hh

#### Dates

Du 08/01/2024 au 20/12/2024 à Mauriac

## Méthodes pédagogiques

- Ateliers collectifs ou individuels - Formations présentielles ou mixtes

#### Modalités d'évaluation

• Entretien avec le jury VAE

#### Validation

Possibilité de valider un ou des blocs de compétences. Attestation de fin d'accompagnement.

## Modalité de financement

- Financement individuel
- CPF
- Plan de développement des compétences
- Financement France Travail

## Tarif

Prix maximum : 75€/heure.

Tarif donné à titre indicatif, modulable en fonction du projet et du statut du candidat. Pour une réponse sur mesure : nous contacter.

# Résultat(s)

2023 : 40 % de validation totale - 40 % validation partielle - 100 % de bénéficiaires satisfaits de la formation

# Débouchés et poursuites d'études

Bénéfices professionnels de la VAE :

- être reconnu dans son métier
- sécuriser son parcours professionnel
- faciliter sa mobilité professionnelle
- engager une évolution professionnelle.

Informations sur les débouchés et les métiers.



Égalité Fraternité

